

LA MARTINIQUE ET SES ORGUES TROPICAUX

Gérard Gabriel MARION

La Martinique est une île, et tropical son climat. Une moyenne des températures avoisine proche de trente degrés centigrades, une hygrométrie oscillant autour de 80 %, des champignons actifs, des cyclones plus ou moins réguliers, des insectes et des rongeurs, une zone sismique, outre le souvenir vivace de l'éruption de la Montagne Pelée... Pourtant, malgré cette litanie d'inconvénients majeurs, le fait est là : des églises de la Martinique ont été dotées d'orgues au XIX^e siècle, et certaines le sont encore aujourd'hui. Ce n'est pas sans surprendre, car on ne s'attend pas à trouver ce type d'instruments, fragiles et compliqués s'il en est, sous des cieux si généreux.

Pourquoi une telle recherche, si c'est pour ne l'aborder que pour la période post-révolutionnaire ? La raison semble évidente : si la facture française connaît son apogée au siècle des Lumières, elle n'a aucunement essaimé dans ses colonies au cours de cette période. Les îles - la France a perdu bel et bien ses colonies continentales avec le désastreux de Paris de 1763, dont les quelques fameux *arpents de neige* au Canada - connaissent une situation particulièrement calamiteuse, tant au niveau financier qu'au social. Et, on le sait, le royaume n'a importé dans ses îles à sucre que le minimum pour fournir cette denrée si rare et précieuse au royaume, au prix du régime politique de l'Exclusif, une entorse à toutes les règles de rentabilité, et du rétablissement de l'esclavage, une atteinte à la dignité de la personne humaine et aux principes moraux prônés par le christianisme devenue acceptable pour raison économique. Le problème financier, la plaie du régime colonial. L'achat d'un instrument, a priori coûteux, et fragile, peut-il être envisagé alors que les colons croulent sous des dettes telles que leurs propres habitations ne sont pas payées autrement qu'en billets et à crédit ? L'argent, signe le plus évident des moyens de paiement, fait en permanence défaut, et lorsqu'il y en a, il est espagnol, ou portugais, ou anglais. L'orgue y est tellement accessoire qu'il n'est à aucun moment mentionné. Inutile donc d'y chercher ce qu'on n'y trouverait point.

Il faut encore ajouter un autre aspect : le clergé présent en Martinique, comme celui des autres colonies françaises, n'est composé que de religieux. Les documents de l'Ancien Régime montrent clairement et à l'envi que, d'une façon générale, il est fort peu attentif aux devoirs de sa charge. Nombres de ces missionnaires ont maille à partir avec leurs ouailles autant qu'avec l'administration. Un problème d'autorité, c'est évident. Une religion plus formelle que morale. Comment dans ces conditions proposer aux fidèles d'acquiescer un orgue, instrument si délicat, alors que les besoins spirituels des colons sont réduits à une simple obligation légale ?

Une question portant sur l'esthétique, celle-là. Nombre de visiteurs-voyageurs de cette époque sont surpris par les mœurs grossières, mal équilibrées des colons, de leurs épouses et de leurs enfants. Les villes coloniales ne s'encombrent d'aucune considération quant à la distinction, l'ordre, l'urbanisme. Le colon d'Ancien Régime n'est ni urbain, ni policé, ni civil. Comment dans ces conditions ornerait-il ses offices religieux d'un instrument si raffiné ? Comment pourrait-il trouver des organistes pour le faire chanter ? Aucune des conditions n'étant réunie, il faut le reconnaître sans regret, l'orgue colonial français d'Ancien Régime n'existe pas¹.

Évoquer ce sujet anecdotique et latéral, c'est toucher l'histoire d'un XIX^e siècle aux institutions politiques changeantes, et, l'orgue a une forte tonalité religieuse, envisager le concordat comme cadre nécessaire de l'évolution de la facture d'orgue qui englobe tout le courant artistique du romantisme, c'est-à-dire l'histoire de la facture d'orgue dans son environnement socio-politique (I). Ensuite, particulièrement en Martinique, un historique permet de retracer son prolongement outre-mer en évoquant des instruments passés

¹ Mention est faite - une incongruité ? - d'un frère convers dominicain, Eloy, décédé à Saint-Pierre en 1755, qui était *organiste dans l'église du Mouillage à la date du 20 novembre 1746*. L'information est invérifiable : David (Bernard), *Le clergé*, tome II : 1716-1789, p. 96.

Un instrument, sans doute modeste, a été peu avant la Révolution dans l'église du Cap-Français, à Saint-Domingue. Toutefois, *il est bien faible pour l'étendue où il doit se faire entendre, mais il est encore trop sonore pour les mains novices qu'il trahit* : Moreau de Saint-Méry (Médéric Louis Elie), *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île Saint-Domingue*, p. 337.

On peut trouver l'émouvante photographie d'un organiste indien, quelque part en Amérique du Sud, publiée par Chambi (Martin), *1920-1950*, p. 89.

lorsque cela est possible, et ceux qui ont su résister aux déprédations du temps et des hommes, fût-ce au prix de lacunes que les sources ne permettent pas de combler (II) ².

I. L'ORGUE DU XIX^E SIECLE : LE CADRE INSTITUTIONNEL

A- La politique religieuse et l'administration des cultes

B- L'évolution de la facture d'orgue au XIX^e siècle

II. LE PATRIMOINE ORGANISTIQUE MARTINIQUEAIS

A- Les orgues passés

B- Les orgues actuels

CONCLUSION

Indubitablement, le patrimoine organistique martiniquais existe, aussi réduit soit-il, et doit être protégé. Mais il est propriété privée d'associations diocésaines ou de communautés religieuses. Sa conservation pose deux problèmes majeurs, celui des organistes qui les touchent, celui des réparateurs qui les entretiennent. Il est sûr que le caractère occasionnellement rugueux de l'ancien curé de Bellevue a été le meilleur garant de la bonne conservation de son orgue. L'instrument des Terres-Sainville n'a pas eu cette chance ³.

Il est non moins vrai que son entretien coûte plus cher qu'en Europe, pour la double raison que le climat tropical martiniquais n'est que modérément favorable à la bonne conservation des instruments installés sous ses cieux sans des précautions particulières d'une part ; au besoin, il faut faire venir des réparateurs compétents d'outre-Atlantique d'autre part : c'est un problème que connaissent tous les utilisateurs de matériel importé. Si par ailleurs incendies, tremblements de terre et éruption volcanique rendent modérément compte de certaines disparitions, ils ne suffisent pas à justifier ou excuser l'exceptionnelle succession des instruments en Martinique.

Faut-il ajouter le désintéret qu'on porte volontiers aux biens de l'Etat, où à celui des communautés ? Il est sûr que l'on se montre davantage scrupuleux envers ce qu'on a payé de sa propre poche, mais qu'on peut se montrer fort peu attentif envers un bien qui n'appartient qu'à tous. A l'occasion, des organistes, ignares en facture d'orgue, s'improvisent bricoleurs, dénaturant voire détruisant l'instrument qui ne leur appartient pas mais leur est seulement confié ; ils oublient qu'ils en sont responsables : c'est le bien d'une paroisse qui a contribué à sa confection, et ils doivent le transmettre aux organistes qui leur succéderont. Cette conscience du

² Il faut signaler l'initiative intelligente du ministère de la Culture, lancée en 1980, l'année du Patrimoine, de faire l'inventaire national des orgues français. On s'interroge soudain : pourquoi ce type de travail n'a-t-il jamais été fait jusqu'à présent ? Sans doute, des brouillons, des esquisses, des répertoires, à valeur économique, voire politique davantage qu'artistique, ont été faits en 1789 par des agents de l'Etat, ou des fonctionnaires municipaux en 1905, mais il est certain que le pays ne connaissait que fort peu la valeur et l'étendue de la richesse de ses instruments. Des provinces comme le Limousin sont fort pauvres, et un petit volume fait le tour des instruments. D'autres sont particulièrement riches, comme l'Alsace, mais le département le plus dense est la Moselle : il faut pas moins de 4 forts volumes et plus de 2 600 pages pour dresser un éventail des plus variés, même considérablement amoindri par les guerres.

Pour donner suite à une grille d'analyse, des professionnels de l'orgue, mais aussi des amateurs sont montés dans les tribunes habitées des églises pour collecter les informations concernant l'histoire de ces instruments, leur description, leur état, leurs transformations au fil des générations, leur propriétaire - Etat, ville, communauté religieuse, parfois particulier - , les besoins et les modes, et présenter souvent des illustrations photographiques, voire des devis originaux ou des gravures anciennes. Malgré quelques lacunes ou maladresses, une grosse cinquantaine de volumes regroupe l'ensemble du parc instrumental du pays, par départements ou régions, sous le patronage des Agences régionales pour la Culture.

La France compte des instruments parmi les plus anciens : l'orgue de la cathédrale d'Embrun, vers 1430, est l'un des plus anciens d'Europe, donc du monde. La partie basse du buffet de celui de la cathédrale de Strasbourg date de 1385 et les buffets supérieurs, construits par Krebs (?) sont antérieurs aux voyages de Christophe Colomb outre Atlantique : 1489. Pratiquement contemporains de l'orgue de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Perpignan. Tous les styles de buffet, du gothique au *radiateur* moderne, de la Renaissance au Louis-XIII, du Louis XIV au Louis-XVI en passant par le rocaille et le retour au classique. Et toutes les esthétiques, de l'orgue du XVII^e siècle français jusqu'à celui de l'Allemagne du Nord, du symphonique au néoclassique.

La Martinique, semble-t-il, n'a fait l'objet d'aucune publication ni recherche sur ce sujet. Cet article est donc le premier du genre.

³ L'organiste alsacien Daniel Roth, titulaire de la prestigieuse tribune de Saint-Sulpice à Paris, confiait à l'auteur : // faut protéger les orgues des hommes ; ce n'est pas le temps, ce sont les hommes les plus grands destructeurs des orgues.

bien public a semblé faire cruellement défaut en Martinique. Il faut reconnaître qu'en France métropolitaine, les deniers publics ou les dons des particuliers n'ont pas toujours été manipulés, loin s'en faut, avec l'exactitude et l'honnêteté d'un bon père de famille ; une génération peut copieusement détruire ce qu'une autre avait religieusement bâti. L'orgue, payé parfois laborieusement, n'est pas traité avec le soin ou le respect qu'exigent à la fois son mécanisme compliqué et sa finalité spirituelle. Quoi de plus affligeant que de voir qu'un orgue est reconstruit entièrement vingt ans après sa construction ? Ou qu'un instrument est injouable moins de cinq ans après une restauration ou une reconstruction complète ?⁴

Mais évoquer l'orgue, c'est aussi non moins crûment poser le problème des organistes. Pas d'orgue sans organiste, pas d'organiste sans orgue. C'est une évidence : l'absence de l'un entraîne inévitablement le défaut de l'autre. Pour cela, il faudrait un titulaire scrupuleux dans son maniement, et exact pour remplir les devoirs de cette charge ; cela impose évidemment une discipline qui paraît astreignante. Cette carence suffit-elle à expliquer qu'il y ait eu des orgues et des organistes, et que les uns et les autres aient disparu sans autre forme de procès ?

C'est aussi envisager la place de l'instrument dans la liturgie, ou à d'éventuels concerts, celle du budget destiné et à sa construction et à sa conservation. Sur un autre registre, c'est forcément faire appel au respect mutuel dans les différents acteurs du culte⁵. Peut-être encore faut-il évoquer les relations avec le clergé⁶.

Questions plus fondamentales : quelle est la démarche spirituelle ou psychologique qui a fait de l'orgue en Martinique un instrument d'abord non envisagé, puis indispensable dans un temps ultérieur, puis inutile dans un autre ? L'orgue ne doit-il pas être considéré comme démodé, anachronique, ou déplacé en Martinique ? Convient-il à la liturgie martiniquaise⁷ ? Cela, pour sûr, est une autre histoire.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites et instruments de travail :

1. Archives départementales de la Martinique (A. D. M.), Diocèse, Lamentin. *Conseil de fabrique et confréries.*
2. A. D. M., Diocèse, Marin. *Conseil de fabrique 1853-1924.*

⁴ Ce fait peut très légitimement refroidir la générosité ou la piété de ceux qui seraient tentés de participer à une collecte dans ce sens : cela est tellement compréhensible. Les volumes de l'immense inventaire national des orgues fourmillent de ces exemples.

Pour faire bonne mesure, peut-on ajouter que les organiers portent une responsabilité dans la fourniture des travaux qu'ils font ? Travailler à l'économie, on le sait, coûte cher. Mais certains facteurs n'ont pas hésité à détruire des instruments pourtant classés, pour lesquels ils n'avaient passé marché que pour une restitution, ou un relevage. Le service des Monuments historiques est alors mis devant le fait accompli. Là encore, les exemples sont légion.

⁵ On peut relever, dans une église de l'île, un type d'incidents malheureux au cours de cérémonies où la chorale se montre d'une indécence digne de Clochemerle...

⁶ L'auteur se souvient d'un curé qui détestait absolument l'orgue, considérant qu'il lui volait la vedette ; d'autres dont l'inculture musicale en particulier était surprenante.

Le beau élève l'esprit, mais redire ce truisme est soulever la difficile question de l'esthétisation des cérémonies religieuses. Sans doute le moindre effort peut-il satisfaire une masse peu cultivée, aux besoins religieux peu élevés, mais des perfectionnistes en matière spirituelle peuvent très légitimement se montrer plus exigeants sur la qualité, et leurs efforts éduquer le sens commun vers une plus grande beauté, du sens de l'ouïe en particulier. L'organiste qui entretient et cultive son art se montre alors utilement pédagogue.

⁷ Les progrès considérables apportés dans la fabrication d'instruments électroniques peuvent les faire préférer. La numérisation donne une qualité exceptionnelle, et des doigts exercés peuvent faire illusion. Mais c'est encore poser le choix de ce matériel, sa durabilité, et la compétence des réparateurs éventuels.

Indépendamment du rôle de soliste de l'orgue, c'est poser le problème de l'accompagnement des chants, et même celui, déjà culturel, du déroulement des cérémonies. Comment expliquer que lors de manifestations collectives - zoucs, carnivals, voire fêtes paroissiales - l'entrain et le rythme se dégagent à pleins poumons, alors que les chants religieux à l'église sont souvent d'un ennui terne et d'un manque certain de sens artistique confinant à l'indigence, nonobstant la bonne volonté manifeste de petites chorales paroissiales ?

Sans doute également faut-il évoquer le peu d'intérêt pour la culture musicale, voire son absence, sinon le désintérêt marqué du clergé martiniquais face à cette question.

3. A. D. M., série 5 K. Registres 1844 à 1903.
4. A. D. M., 2 Fi alb 1, 2, 3, 4 et 5
5. A. D. M., *Bulletin officiel de la Martinique* (B. O. M.),
6. Delinde (Henry), *Guide des sources de l'architecture d'après les registres du Conseil privé*. Imprimerie antillaise. Fort-de-France, 1991. 275 p.

Bibliographie :

1. Ahrens (Christian), Klinke (Gregor), *Das Harmonium in Deutschland. Bau, wirtschaftliche Bedeutung und musikalische Nutzung eines historischen Musikinstrumentes*. Verlag Bochinsky. Frankfurt/Main, 1996.
2. (Anonyme), *Itinéraire maçonnique. Saint-Pol-de-Léon, Lunéville et un autre regard sur le buffet de Saint-Sulpice, œuvre de J. F. T. Chalgrin*, in *L'Orgue*, n° 244. Octobre-novembre-décembre 1997.
3. (Anonyme), *Les grandes orgues de la cathédrale de Nancy, 1757-1957*. Imprimerie du Centre. Nancy, 1957. 19 p. (exemplaire annoté par son titulaire, Pierre Cortolezzi)
4. (Anonyme), *Les introuvables de l'orgue. Les orgues de Cavallé-Coll en leur temps*. 6 vol. Editions du Béranger. 1999.
5. (Archives départementales de la Martinique), *L'Eglise martiniquaise et la piété populaire, XVIIe-XXe siècles*. Berger-Bellepage. Fort-de-France, 2001. 123 p.
6. Bachet (Philippe), *Orgues en Midi-Pyrénées. Tome I*. Assoc. Orgues méridionales. Colomiers, 1982.
7. Bachet (Philippe et al), *Orgues en Languedoc-Roussillon. Tome 1 : Aude-Pyrénées-Orientales*. Edisud. Aix-en-Provence, 1987. 253 p.
8. Bachet (Philippe et al), *Orgues en Languedoc-Roussillon. Tome II : Gard-Lozère*. ARAM-LR/Édisud. Aix-en-Provence, 1988. 215 p.
9. Baudon (Jean-François), *Orgues en Champagne-Ardenne. Tome 3 : Marne*. Association pour la valorisation des Atouts culturels de Champagne-Ardenne. Châlons-sur-Marne, 1993. 458 p.
10. Bégot (Danielle), *Les conditions de l'architecture religieuse*, in *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 5. Juillet-août-septembre. Conseil général de la Martinique. Fort-de-France, 1989, pp. 5-14.
11. Brottier (Eric), Degrutère (Marcel), Turpin (Myriam), Ruellan (Loïc et Al.), *Orgues en pays de Loire. Tome I : département du Maine-et-Loire*. Association régionale de Coordination des Activités Musicales et Chorégraphiques. Nantes, 1993. 358 p.
12. Cambourian (Alain, sous la direction de), *Les orgues d'Eure-et-Loire*. ARESO. Loche, 1996. 333 p.
13. Cavallé-Coll (Maison), 13-15 avenue du Maine. Paris. *Orgues de tous modèles*. Société de typographie. Paris, 1889. 47 p.
14. Cavallé-Coll (Cécile et Emmanuel), *Aristide Cavallé-Coll. Son origine, sa vie, ses œuvres*. Fischbacher. Paris, 1982. 183 p.
15. Cellier (Alexandre), Bachelin (Henri), *L'orgue. Ses éléments, son histoire, son esthétique*. Delagrave éd. Paris, 1933. Laffitte reprints ed. 254 p.
16. Chambi (Martin), *1920-1950*. Textos : Mario Vargas Llosa, Publio Lopez Mondéjar. Circulo de bellas artes. Lunwerg editores S. A. Barcelona-Madrid, 1990. 115 p.
17. Clerc (Maurice et al.), *Inventaire des orgues de Bourgogne. Tome I : Côte-d'Or, Nièvre*. Direction régionale des affaires culturelles. Dijon, 1986.
18. Cocheril (Michel) et al., *Recensement des orgues de Bretagne*. Sl., sd. 643 p.
19. (Comité technique des Orgues de Haute Normandie), *Orgues de Normandie, tome I : pays de Caux, pays de Bray*. Aux Amateurs de livres. Paris, 1990. 271 p.
20. Constant (Pierre), *Les facteurs d'instruments de musique. Les luthiers et la facture internationale*. Précis historique Paris, 1893. 439 p.
21. Contour (Solange), *Fort de France au début du siècle*. L'Harmattan. Paris, 1984. 223 p.
22. Danjou (Félix), *De la facture d'orgue au XIX^e siècle suivi des réponses d'Aristide Cavallé-Coll*, in *Revue de musique religieuse, populaire et classique. 1846-1847*. Rééditions Béranger. Paris, 1998. I-VI et 1-42
23. Dauphite (Maïotte), *La Cathédrale de Fort-de-France*, in *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 5. Juillet-août-septembre. Conseil général de la Martinique. Fort-de-France, 1989, pp. 47-54.
24. David (Bernard), *Le clergé. Tome III : 1790-1848. Dictionnaire biographique de la Martinique*. Société d'histoire de la Martinique. Fort-de-France, 1984. 233 p.
25. Degrutère (Marcel et al.), *Orgues de Picardie, Aisne*. A. S. S. E. C. A. R. M. Imprimerie Moulet. Amiens, 1988. 208 p.

26. Delorme (Henri et al.), *Orgues d'Auvergne. Inventaire des instruments de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme*. A. R. E. P. A. M. A.. Imprimerie de Bussac. 1989. 383 p.
27. Dennery (Adolphe-Philippe), *Le tremblement de terre à la Martinique*. Drame en 4 actes avec prologue, joué à partir du 23 janvier 1840. Magasin théâtral. Marchand. Paris, 1840.
28. De Reynal (Adeline), *Les Eglises de Saint-Pierre : l'Eglise du Fort*, in *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 5. Juillet-août-septembre. Conseil général de la Martinique. Fort-de-France, 1989, pp. 16-19.
29. De Reynal (Adeline), *Les Eglises de Saint-Pierre : l'Eglise du Mouillage*, in *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 5. Juillet-août-septembre. Conseil général de la Martinique. Fort-de-France, 1989, pp. 20-22.
30. Dumoulin (Pierre, sous la direction de), *Orgues de l'Île-de-France. Tome IV : inventaire des orgues de Paris. Première partie : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements*. Aux amateurs de livres. Paris, 1992. 490 p.
31. Dumoulin (Pierre, sous la direction de), *Orgues de l'Île-de-France. Tome V : inventaire des orgues de Paris. Deuxième partie : 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, et 14^e arrondissements*. Klincksieck. Paris, 1995. 429 p.
32. Dumoulin (Pierre, sous la direction de), *Orgues de l'Île-de-France. Tome VI : inventaire des orgues de Paris, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements*. Klincksieck. Paris, 1996. 390 p.
33. (Exposition de 1889), *Maison Aristide Cavallé-Coll, 13-15 rue du Maine. Orgue de tous modèles*. Société de typographie. Paris, 1889. 47 p.
34. Felot (Jean), *L'orgue classique français*. Édisud. Aix-en-Provence, 1993. 143 p.
35. *France-Antilles, « Inauguration des orgues de la cathédrale »*. 10 mai 1982.
36. Gallet (Michel), *Claude-Nicolas Ledoux*.
37. Garaud (Louis), *Trois ans à la Martinique. Étude de mœurs - Paysages et croquis - Profils et portraits*. Picard et Kaan. Fort-de-France (?), 1895.
38. Garnier (Marc), *L'orgue du Triforium de la cathédrale de Metz*, in *Les grandes dynasties de facteurs d'orgues lorrains*. Saint-Avold, 9 juillet 1988. Fédération francophone des Amis de l'Orgue. Organa Europae. Saint-Dié, 1988. 96 p.
39. Guédon (Joseph), *Nouveau manuel complet du facteur d'orgues. Nouvelle édition contenant l'orgue de Dom Bédos de Celles et tous les perfectionnements de la facture jusque 1848... complété par l'orgue moderne. Traité technique, historique et philosophique, renfermant tous les progrès accomplis dans la construction de cet instrument depuis 1849 jusqu'en 1903 et suivi d'une biographie des principaux facteurs d'orgues français et étrangers*. Léonce Laget éd. Paris, 1903. 517 p. + Atlas.
40. Guéritey (Pierre-Marie et Michelle), *Les orgues de Lyon. Tome I : Département du Rhône*. Editions Comp'act. Lyon, 1992. 452 p.
41. Guéritey (Pierre-Marie et Michelle), *Les orgues du Rhône. Tome 2 : Département du Rhône (Hors Lyon)*. Editions Comp'Act. Lyon, 1994. 363 p.
42. Guéritey (Pierre-Marie et Michelle et al.), *Inventaire régional des orgues de la Région Rhône-Alpes. Tome I. Orgues du département de l'Ain*. Association régionale de diffusion et d'initiatives musicales. S. d.
43. Guillou (Jean), *L'orgue, souvenir et avenir*. Buchet-Chastel. Paris, 1989. 287 p.
44. Hédin (Bernard), Vanmackelberg (Maurice), *Les orgues du Pas-de-Calais*. Domaine-musiques. Lille, 1996. 413 p.
45. Janin (R. P.), *La ville et la paroisse de Fort-de-France. Trois siècles d'une ville coloniale française*. Aubanel. Avignon, 1924.
46. Jurine (Michel), *Joseph Merklin (1819-1905), facteur d'orgues. Sa vie, son œuvre*. Thèse de musicologie. Paris IV-Sorbonne, 1989. 1282 p.
47. Jurine (Michel), *Essai sur l'orgue français au XIXe siècle*. Aux amateurs de livres. Paris, 1991. Tome 1 : 270 p., tome 2 : 432 p., tome 3 : 285 p.
48. Jutten (Odile), Lery (Jean-Frédéric), *Cavallé-Coll. Premier congrès international. Épernay, 1987*. Sl, 1992. 125 p.
49. Lambalez (Chanoine, alias Cœur créole), *1635-1902, Saint-Pierre-Martinique*. Berger-Levrault. Sl. Sd (1905). 509 p.
50. Latourelle (Pierre), *Inventaire des orgues en région Provence Alpes Côte d'Azur. Tome 1 : Orgues des Bouches-du-Rhône*. ARCAM-Edisud. Aix-en-Provence, c. 1985.
51. Latourelle (Pierre), *Inventaire des orgues en région Provence Alpes Côte d'Azur. Tome 3 : Orgues des Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-maritimes*. ARCAM-Edisud. Aix-en-Provence, c. 1985.
52. Léonard (Michèle), *L'église du Morne-Rouge*, in *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 5. Juillet-août-septembre. Conseil général de la Martinique. Fort-de-France, 1989, pp. 23-26.

53. Lhôte (Georges), *La recherche de la qualité dans la facture d'Aristide Cavaillé-Coll*, in Jutten (Odile), Lery (Jean-Frédéric), *Cavaillé-Coll. Premier congrès international. Épernay*, pp. 15-26.
54. Lutz (Christian), *Orgues de Lorraine. Meurthe-et-Moselle*. Inventaire national des orgues. Association d'études pour la Coordination des Activités régionales musicales. Editions Serpenoise. Metz, 1990. 486 p.
55. Lutz (Christian), *Orgues de Lorraine. Vosges*. Inventaire national des orgues. Association d'études pour la coordination des Activités régionales musicales. Editions Serpenoise. Metz, 1991. 677 p.
56. Maillet (Philippe, sous la dir. De), *Orgues de Lorraine. Moselle*. Tome 1 : A à G, p. 1-730 p, tome 2 : H-Mi, p. 731-1406, tome 3 : Mo-Sa, pp. 1407-1970, tome 4 : Sc-Z, pp. 1971-1640. Editions Serpenoise. Metz, 1994, 1995, 1997 et 1999.
57. Marion (Gérard Gabriel), *La politique visible, ou le monument au service du pouvoir*, in *Mélanges en hommage à Bernard Vonglis*. L'Harmattan. Paris, 2000, pp. 245-279.
58. Marion (Gérard Gabriel), *La première cathédrale de la Martinique*. Conférence au Colloque d'histoire : *Saint-Pierre : mythes et réalités de la cité créole disparue*. La Martinique, avant puis après 1902. 21-23 mars 2002, Schoelcher et Saint-Pierre.
59. Martinod (Jean), *Répertoire des travaux des facteurs d'orgues du IXe siècle à nos jours*. Fischbacher. Paris, 1970. 415 p.
60. Meignen (Jean-Marie), *L'orgue à cylindre de Moussey*. Lys. Troyes, 1974. 96 p.
61. Meignien (Jean-Marie), *Inventaire général des orgues de Champagne-Ardenne. Tome II. Orgues de l'Aube*. Direction régionale des Affaires culturelles. Châlons-sur-Marne, 1988. 291 p.
62. Métrope (Loïc), *La manufacture d'orgues Cavaillé-Coll, avenue du Maine*. Aux amateurs de livres. Paris, 1988. 301 p.
63. Métrope (Loïc), *Les grandes orgues historiques de Saint-Roch, œuvre de Clicquot (1755) et Cavaillé-Coll (1858)*. Loïc Métrope. Paris, 1994. 100 p.
64. Meyer-Siat (Pie), *Les orgues Callinet de Masevaux*. Imprimerie de L'Alsace. Mulhouse, 1962. 79 p.
65. Meyer-Siat (Pie), *Valentin Rinckenbach, François Ignace Hérissé, les fils Wetzel facteurs d'orgues*. Librairie Istra. Strasbourg, 1979. 249 p.
66. Meyer-Siat (Pie), *Orgues en Alsace. Volume I. Inventaire historique*. A. R. D. A. M.. Strasbourg, 1985. 513 col.
67. Meyer-Siat (Pie), *Orgues en Alsace. Volume 4. Inventaire technique des orgues du Bas-Rhin, 2*. A. R. D. A. M.. IREG. Strasbourg, pp. 451-941.
68. Meyer-Siat (Pie), *Etudes Joseph Merklin, facteur d'orgues*, in *Archives de l'Eglise d'Alsace*. Tome VII de la 3^{ème} série, tome XLVI de la série complète. Haguenau, 1987, pp. 277-308.
69. Meyer-Siat (Pie), *L'orgue dit « de transition ». Le rôle de l'Alsace*, in Jutten (Odile), Lery (Jean-Frédéric), *Cavaillé-Coll. Premier congrès international. Épernay*, pp. 65-88.
70. Moreau de Saint-Méry (Médéric Louis Elie), *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle Saint-Domingue*, p. 337.
71. Noisette de Crauzat (Claude), *Cavaillé-Coll*. La Flûte de Pan. Paris, 1984. 344 p.
72. Noisette de Crauzat (Claude), *L'orgue français*. Atlas. Paris, 1984. 272 p.
73. Orioux (Jean), *Talleyrand ou le sphinx incompris*. Flammarion. Paris, 1970. 858 p.
74. Otto (François), *Orgues en Champagne-Ardenne. Tome 4 : Haute-Marne*. Direction régionale de la Culture de Champagne-Ardenne. 1989. 174 p.
75. Ply (abbé H. J.), *La facture moderne étudiée à l'orgue de St.-Eustache*. Chez Léonce Laget. Reproduction fac-similé de l'édition de 1878. Paris, 1981. 336 p. + illustr.
76. Psyché (Georges Louis-Régis), *L'Eglise du Marin*, in *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 5. Juillet-août-septembre. Conseil général de la Martinique. Fort-de-France, 1989, pp. 71-74.
77. Réaux (Louis), *Histoire du vandalisme. Les monuments détruits de l'art français*. Laffont, Bouquins. Paris, 1994. 1190 p.
78. Regamey (Frédéric), *Fête de nuit donnée à l'Orangerie le 4 juillet 1902 au profit des victimes de la Martinique*. Fischbach. Strasbourg, 1902.
79. Rennard. *La Martinique. Historique des paroisses de Martinique des origines à la séparation*. Éditions savoyardes. Thonon-les-Bains, 1951. 349 p.
80. Roubo et Cavaillé-Coll (d'après), *Des buffets d'orgue*. Les introuvables de l'orgue. Les orgues de Cavaillé-Coll en leur temps. 6 vol. Sl, 1899. Rééd. Editions du Béranger. 1999.
81. Rousseau (Maurice), *Orgues en Poitou-Charentes*. ARDIAMC. Edisud. Aix-en-Provence, sd., 412 p.

82. Sandmann (Joseph), Simon (fils), *Concert donné au théâtre de Strasbourg le 14 avril 1839 au profit des victimes du tremblement de terre de la Martinique. Zwei Gesaenge gesungen den 21 April 1839, in Gebweiler, bei gelegenheit einer Kollekte für die durch ein Erdleber verungluksten Mitbrueder in der Martinique.*
83. Schontz (Pierre), *Orgues en Lorraine mosellane.* Fédération francophone des Amis de l'Orgue. Organa Europae. Saint-Dié, 1988. 56 p.
84. Sévestre (Em.), *L'histoire du concordat de 1801.* Lethielleux. 2^{ème} édition. Paris, 1905. 702 p.
85. Shuster-Fournier (Carolyn), *Les orgues de salon d'Aristide Cavallé-Coll, in L'Orgue, cahiers et mémoires.* Paris, 1997, n° 57-58.
86. Tosi (Jean-Christophe), *Orgues en Franche-Comté. Tome 2 : Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort.* Ardiam. Besançon, sd.
87. Vallotton (Pierre), *Orgues en Champagne.* Fédération francophone des Amis de l'Orgue. Organa Europae. Saint-Dié, 1984. 59 p.
88. Vallotton (Pierre), *Orgues en Normandie.* Fédération francophone des Amis de l'Orgue. Saint-Dié, 1985. 63 p.
89. Vallotton (Pierre), *Orgues dans le Midi rhodanien.* Fédération francophone des Amis de l'Orgue. Saint-Dié, 1987. 72 p.
90. Vallotton (Pierre, et al.), *Les grandes dynasties de facteurs d'orgue lorrains.* L'orgue francophone. Cahier hors-série n° 1. Fédération francophone des Amis de l'Orgue. Organa Europae. Saint-Dié, 1988. 96 p.
91. Vidaling (Raphaële, et al.), *Le patrimoine des communes de la Martinique.* Collection Le patrimoine des communes de France. Editions Flohic. Sl, 1998. 397 p.